

Nomination de la Référente Handicap

Conformément à l'article L. 6231-2 du Code du travail et au décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019, les CFA ont l'obligation de désigner un référent chargé d'accompagner les personnes en situation de handicap.

Le Conseil de Perfectionnement de IFIC valide, en ce jour, la nomination officielle de Madame Marite Ribeiro-Roquejoffre, salariée de la structure, au poste de Référente Handicap pour l'ensemble des parcours proposés au sein du CFA.

Ses missions, en lien avec les exigences nationales, seront les suivantes :

1. Accueil, écoute et accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap.
2. Mise en accessibilité des formations en lien avec les équipes pédagogiques.
3. Sensibilisation et formation des équipes internes pour développer une culture inclusive.
4. Coordination avec les partenaires spécialisés : AGEFIPH, MDPH, Cap Emploi, etc.
5. Veille réglementaire sur les dispositifs et outils d'adaptation.
6. Participation à l'évaluation et à l'amélioration continue des pratiques inclusives.

Cette nomination s'inscrit pleinement dans la volonté de IFIC de garantir un

environnement inclusif, équitable et accessible a toutes et tous, et de répondre aux exigences de la certification Qualiopi, notamment l'indicateur 26 du Référentiel National Qualité.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 novembre 2025

Pour le Conseil de Perfectionnement de IFIC

Marc-Alexis Roquejoffre, Directeur

Marc-Alexis Roquejoffre, Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Roquejoffre', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the left.